

Puces légales

Soumis par robocop
07-10-2005

Le procès de Sony contre David Stevens vient de se terminer. David Stevens était un poseur de puce australien qui installait des puces dans les consoles et en faisait son métier. Sony l'avait accusé en 2002 d'installer des puces et de vendre des jeux piratés. Deux procédures différentes avaient été intentées contre lui : une pour la pose de puces et une autre pour la vente de jeux piratés! A l'époque le juge de la Cour Fédérale avait conclu que la protection des consoles Sony qui est basée sur des zones géographiques différentes (NTSC, PAL,..) n'était pas destinée à empêcher le piratage mais plutôt à segmenter le marché d'un point de vue commercial. David Stevens n'est pas un héros puisque Sony a logiquement réussi à le faire condamner sur la vente de jeux copiés. fait appel. Verdict final : l'utilisation des puces sur consoles n'est pas illégale mais faire une copie d'un jeu est apparenté à du piratage. Du moins c'est le point de vue des Australiens...